



Paris, le 30 mars 2026

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Annuel 2025 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 mars 2026 et qu'il peut être consulté sur son site internet : <https://sfil.fr/resultats-et-publications/>